



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 décembre 2017 — N° 302

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Hardy (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est inc. et féliciter M. Pierre Connolly, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter la jeune Félicia Harvey pour sa participation à la recherche scientifique.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de féliciter M. Camille Villeneuve, récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec en Outaouais.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 25^e campagne d'Opération Nez rouge de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la campagne CA\$\$\$H pour le rehaussement du financement des organismes communautaires autonomes.

5 décembre 2017

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles engagés dans le Téléthon du Noël du pauvre.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter les jeunes Victor Avon et Édouard Plafter pour leurs performances sportives.

Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner la visite à l'Assemblée nationale d'une délégation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi de Côte-des-Neiges.

À 13 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

5 décembre 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 163 Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 163.

Mme Weil, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 140 Loi concernant les services dont bénéficie un ancien premier ministre

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 140.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le plan stratégique 2017-2020 du ministère des Finances.

(Dépôt n° 3894-20171205)

5 décembre 2017

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

(Dépôt n° 3895-20171205)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 novembre 2017 par M. Merlini (La Prairie) concernant des mesures spéciales pour permettre le recrutement et l'ajout d'au moins 10 médecins de famille à Candiac;

(Dépôt n° 3896-20171205)

La réponse à la question écrite n° 269 concernant les modalités de traitement des hypothèques légales du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 octobre 2017 par M. Caire (La Peltrie).

(Dépôt n° 3897-20171205)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, dans le cadre des élections municipales du 5 novembre 2017.

(Dépôt n° 3898-20171205)

Dépôts de rapports de commissions

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 30 novembre ainsi que les 1^{er} et 4 décembre 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3899-20171205)

5 décembre 2017

Dépôts de pétitions

M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 045 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la congestion sur l'autoroute 15.

(Dépôt n° 3900-20171205)

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 64 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition aux forages pétroliers et gaziers.

(Dépôt n° 3901-20171205)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Conformément à l'article 102 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Surprenant (Groulx) dépose :

Une liasse de documents concernant des déboursés encourus par le bureau de comté de Groulx.

(Dépôt n° 3902-20171205)

M. le président informe l'Assemblée que le vote sur le rapport d'enquête du Commissaire ad hoc à l'éthique et à la déontologie se tiendra à la rubrique des votes reportés de la prochaine séance.

5 décembre 2017

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie de deux documents, le premier, un extrait du projet de loi n° 150, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017, et le deuxième, un extrait de la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être.

(Dépôt n° 3903-20171205)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

Une liasse de documents concernant le prolongement de l'autoroute 35.

(Dépôt n° 3904-20171205)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore la décision du gouvernement fédéral d'expulser la famille Lawrence vers le Sri Lanka;

QU'elle reconnaisse le caractère exceptionnel du geste posé par le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec qui a émis un certificat de sélection du Québec à la famille;

5 décembre 2017

QU'elle demande au gouvernement fédéral de poser des gestes concrets pour faire en sorte de réduire les délais de traitement des demandes d'asile de la Commission de l'immigration et du statut du réfugié du Canada, qui peuvent dépasser les 5 ans;

QU'elle réaffirme la capacité du Québec d'exercer ses pleins pouvoirs quant à la sélection de ses immigrants.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 402 en annexe)

Pour : **110** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Spénard (Beauce-Nord), conjointement avec M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la transmission aux parlementaires du rapport préliminaire sur la démarche d'amélioration au service de la vérification de l'Unité permanente anticorruption et des notes produites par Mme Karine Martel en lien avec la Sûreté du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

5 décembre 2017

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des bénévoles, qui se tient annuellement le 5 décembre, rendant hommage aux millions de Québécoises et Québécois qui, chaque année, œuvrent bénévolement afin de contribuer au bien-être de leur communauté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le chantier Davie de Lévis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
 - la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs.
-

5 décembre 2017

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission relativement au projet de loi d'intérêt privé n° 234, Loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de deux mandats d'initiative.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1^{er} décembre 2017, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 149 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 149 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

5 décembre 2017

Motions du gouvernement

Mme Vallée, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, a pris connaissance de la motion qui suit et en recommande l'étude. En conséquence, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose :

QUE l'Assemblée nationale :

- I Fasse siennes la position et les justifications du gouvernement exposées dans sa réponse, déposée devant l'Assemblée nationale le 30 novembre 2017, au rapport du comité de la rémunération des juges concernant la rémunération des juges de paix magistrats pour la période 2004-2007, déposé devant l'Assemblée nationale le 28 septembre 2017;
- II En ce qui concerne le traitement :
 - Approuve la recommandation a) en précisant que les montants forfaitaires sont versés sans admissions quant au bien-fondé de la méthode et des motifs ayant conduit à leur détermination;
- III En ce qui concerne les frais d'avocats et d'experts :
 - Approuve la recommandation b) en précisant que le remboursement partiel des frais d'avocats et d'experts encourus par la Conférence des juges de paix magistrats du Québec est consenti sans admissions quant au pouvoir du comité de formuler une telle recommandation et quant à l'évaluation du montant établi par le comité aux fins du remboursement.

Après débat, la motion est adoptée.

5 décembre 2017

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 143, Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance, ainsi que les amendements transmis par M. Fortin, ministre de la Famille, et M. Nadeau-Dubois (Gouin).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, l'amendement de M. Fortin, ministre de la Famille, est adopté à la majorité des voix et l'amendement de M. Nadeau-Dubois (Gouin) est rejeté.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 146, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 28 mars 2017.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 décembre 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

5 décembre 2017

À 17 h 35, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 décembre 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

5 décembre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 402)

POUR - 110

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Lelièvre (IND)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PQ)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	(Marie-Victorin)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (IND)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	(René-Lévesque)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Khadir (IND)	Ouellet (IND)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kotto (PQ)	(Vachon)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	